

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [thomassin-marie-france-cscapitale-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/a35164b649bc3faae127dffa)
<https://www.cadre21.org/membres/a35164b649bc3faae127dffa>

Date d'obtention : 2026-01-14 19:28:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode d'intervention efficace permettant de mettre fin le plus rapidement possible à une situation de sextage, en mettant fin à la propagation d'images. Cela permet d'avantage de soutenir la victime.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

En fait, mon approche sera différente. Je vais plus rapidement confisquer les cellulaires et ne pas me fier à l'élève qui me dit qu'il va effacer la photo, ce dont j'ai des doutes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Demeurer ouverte, soutenir et accompagner autant la victime que l'investigateur, car cette personne a aussi besoin d'aide.